

Procès Verbal de la réunion du Conseil #
d'Administration de Trigonía du 20/11/2004.

#

#

Membres du conseil d'administration présents : Balbastre Estella, présidente ; Jeanne-Rose Sébastien, Secrétaire Général ; Aubert Pascal, directeur des recherche et trésorier ; Kilev Daniel. #

Membres du conseil d'administration absents : Aucun. #

Invités présent : Venevongsoth Adeline (extérieure à l'association). #

Invités absent : Aucun. #

#

- Au cours de cette réunion, Adeline Venevongsoth a proposé **sa candidature pour devenir membre** de Trigonía, afin, dans l'avenir, d'occuper le poste de Trésorière. Jugeant que son travail bénévole méritait un statut de membre bienfaiteur, sa candidature, en tant que membre bienfaiteur, a été acceptée à l'unanimité du Conseil d'Administration. #

• **Adeline Venevongsoth devient donc membre bienfaiteur de Trigonía.** #

#

- À la suite de cette nomination, le Conseil a voté à l'unanimité son **éligibilité** au Conseil d'Administration. #

• **Adeline Venevongsoth, membre bienfaiteur de Trigonía, devient donc éligible au Conseil d'Administration.** #

#

- Afin de permettre à Adeline de devenir membre du bureau, il faut augmenter le nombre de sièges disponibles au Conseil d'Administration. #

• **Le changement du nombre de siège au Conseil d'Administration est placé à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.** #

#

- Le Conseil d'Administration a décidé d'**officialiser le statut de membre fondateur** d'Estella Balbastre, de Sébastien Jeanne-Rose, de Pascal Aubert et de Daniel Kilev, qui ont participé à la création de Trigonía. Chacun d'eux a été admis officiellement à l'unanimité en tant que membre fondateur de Trigonía. #

• **Estella Balbastre devient donc officiellement membre fondateur de Trigonía.** #

• **Sébastien Jeanne-Rose devient donc officiellement membre fondateur de Trigonía.** #

• **Pascal Aubert devient donc officiellement membre fondateur de Trigonía.** #

• **Daniel Kilev devient donc officiellement membre fondateur de Trigonía.** #

#

- Le Conseil d'Administration, par suite de cette volonté d'officialisation, demande à l'Assemblée générale d'**officialiser le poste des présents membres du Conseil d'Administration** #

• **L'officialisation des postes du Conseil d'Administration est placée à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.** #

- **Le règlement intérieur** ci-joint à été proposé, entre autres, afin de doter Trigonía de formalité pour gérer les inscriptions, les démissions, les donations, la transmission des informations, la délégation des pouvoirs, ainsi que pour offrir une procédure plus souple de réunion d'une assemblée générale dite précipité. #

• **Il a été accepté par le Conseil d'Administration.** #

• **Son vote a été placé à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.** #

#

- Le conseil s'est mis d'accord pour déclarer qu'une **cotisation de 15 €** pour les membres actifs correspondait aux objectifs de l'association. #

• **Le vote de la cotisation de 15 € annuelle pour les membres actifs a été placé à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.** #

#

Au cours de cette réunion, Trigonía a reçu plusieurs **donations** que le conseil d'administration a acceptées : #

- **Pascal Aubert**, directeur des recherches et trésorier, a donné à Trigonía 1038,29 €; un ensemble de composants électroniques dont il reste encore à estimer la valeur ; tous les plans théorique et des prototypes concernant l'écran en 3D en sa possession. #

- **Estella Balbastre**, présidente, a donné à Trigonía 5 € #

- **Sébastien Jeanne-Rose**, Secrétaire Général, a donné à Trigonía 5 € #

- **Daniel Kilev** a donné à Trigonía 10 € #

• **La somme détaillée des apports a été placée dans la proposition du budget de Trigonía.**

#

#

- **Les recherches concernant la technologie d'affichage informatique** décrite à l'article III a) des statuts de l'association semblant prioritaire au Conseil d'Administration, il a décidé de lui attribuer une somme **de 800 €** #

- Pour l'avenir cybernétique de Trigonía, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité **d'acheter, pour 20 €, un nom de domaine**, trigonia.com, pour pouvoir, entre autres, y placer par la suite, le site de Trigonía ainsi que pour offrir des adresses e-mail et un forum sécurisé aux membres. La possession d'un nom de domaine a semblé important pour affirmer le sérieux de Trigonía et renforcer son image. #

- **L'achat d'un logiciel de comptabilité de 15 €** a été jugé utile par le Conseil d'administration. #

- Le Conseil a décidé que Trigonía devait, en son nom, **payer l'annonce de sa création dans le Journal Officiel de 38,29 €** donc la rembourser à Pascal Aubert qui avait effectué l'opération. #

- L'argent restant, soit **200 €** est considéré comme faisant partie des **fonds de roulement** de l'association et est attribué aux tâches courantes de l'association. #

• **Les sommes précitées ont été placées dans la proposition du budget de Trigonía.** #